



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 40

PREMIÈRE SESSION, QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

TREIZE HEURES TRENTE

Le projet de loi mentionné ci-après, dont l'objet a été indiqué, est lu une première fois :

(N° 33) — *Loi n° 3 modifiant la Loi sur le changement de nom/The Change of Name Amendment Act (3).*

(M<sup>me</sup> la ministre NAYLOR)

Ministre ASAGWARA dépose le budget complémentaire pour 2024-2025 — budget des dépenses ministérielles — Santé, Aînés et Soins de longue durée.

(Document parlementaire n° 82)

M<sup>me</sup> la ministre SMITH dépose le budget complémentaire pour 2024-2025 — budget des dépenses ministérielles — Logement, Lutte contre les dépendances et Lutte contre l'itinérance.

(Document parlementaire n° 83)

M<sup>me</sup> la ministre SMITH dépose, au nom de M<sup>me</sup> la ministre FONTAINE, le budget complémentaire pour 2024-2025 — budget des dépenses ministérielles — Familles.

(Document parlementaire n° 84)

M. le *ministre* WIEBE dépose :

le budget complémentaire pour 2024-2025 — budget des dépenses ministérielles — Justice;  
(Document parlementaire n° 85)

le rapport annuel de l'Unité d'enquête indépendante pour l'année se terminant le 31 mars 2023.  
(Document parlementaire n° 86)

---

M. le *ministre* MOSES dépose le budget complémentaire pour 2024-2025 — budget des dépenses ministérielles — Développement économique, Investissement, Commerce et Ressources naturelles.  
(Document parlementaire n° 87)

---

M<sup>me</sup> la *ministre* CABLE dépose le budget complémentaire pour 2024-2025 — budget des dépenses ministérielles — Éducation postsecondaire et Formation.  
(Document parlementaire n° 88)

---

M. le *ministre* ALTOMARE dépose le budget complémentaire pour 2024-2025 — budget des dépenses ministérielles — Éducation et Apprentissage de la petite enfance.  
(Document parlementaire n° 89)

---

M. le *ministre* KOSTYSHYN dépose le budget complémentaire pour 2024-2025 — budget des dépenses ministérielles — Agriculture.  
(Document parlementaire n° 90)

---

M<sup>me</sup> la *ministre* MARCELINO dépose le budget complémentaire pour 2024-2025 — budget des dépenses ministérielles — Travail et Immigration.  
(Document parlementaire n° 91)

---

M<sup>me</sup> la *ministre* NAYLOR dépose :

le budget complémentaire pour 2024-2025 — budget des dépenses ministérielles — Transport et Infrastructure;

(Document parlementaire n° 92)

le budget complémentaire pour 2024-2025 — budget des dépenses ministérielles — Protection du consommateur et Services gouvernementaux.

(Document parlementaire n° 93)

---

M. le *ministre* BUSHIE dépose :

le budget complémentaire pour 2024-2025 — budget des dépenses ministérielles — Relations avec les municipalités et le Nord;

(Document parlementaire n° 94)

le budget complémentaire pour 2024-2025 — budget des dépenses ministérielles — Essor économique des peuples autochtones.

(Document parlementaire n° 95)

---

M. le *ministre* SIMARD dépose le budget complémentaire pour 2024-2025 — budget des dépenses ministérielles — Sport, Culture, Patrimoine et Tourisme.

(Document parlementaire n° 96)

---

M<sup>me</sup> la *ministre* SCHMIDT dépose le budget complémentaire pour 2024-2025 — budget des dépenses ministérielles — Environnement et Changement climatique.

(Document parlementaire n° 97)

---

M. le *ministre* SALA dépose :

le budget complémentaire pour 2024-2025 — budget des dépenses ministérielles — Finances;

(Document parlementaire n° 98)

le budget complémentaire pour 2024-2025 — budget des dépenses ministérielles — Commission de la fonction publique;

(Document parlementaire n° 99)

le budget complémentaire pour 2024-2025 — budget des dépenses ministérielles — Régime de retraite de la fonction publique et autres frais.

(Document parlementaire n° 100)

---

Conformément au paragraphe 28(1) du *Règlement*, M<sup>me</sup> KENNEDY, M. NARTH et M<sup>me</sup> LATHLIN ainsi que MM. NESBITT et REDHEAD font des déclarations de député.

---

Conformément à l'article 34 du *Règlement*, le leader du gouvernement à l'Assemblée par intérim annonce que la proposition émanant d'un député visant à exhorter le gouvernement provincial à faire en sorte que les normes d'emploi protègent les travailleurs de l'économie à la demande sera examinée le prochain mardi où seront abordées les affaires émanant des députés.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* SALA voulant que l'Assemblée approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

L'Assemblée reprend également le débat sur la motion de M. EWASKO voulant que la motion principale soit remplacée par ce qui suit :

Que l'Assemblée déplore que le gouvernement néglige les priorités des Manitobains dans son budget étant donné :

- a) qu'il met en place des mesures qui n'ont pas été mentionnées pendant la dernière campagne électorale tenue il y a à peine six mois;
- b) qu'il met en place des mesures fiscales qui divisent les Manitobains en deux groupes, soit les gagnants et les perdants;
- c) qu'il omet de faire des investissements dans des domaines essentiels, notamment la croissance économique, les ressources médicales d'urgence, la construction de nouvelles infrastructures vouées à l'enseignement et à la garde d'enfants et d'autres infrastructures essentielles, y compris des routes, des ponts et des voies navigables, la protection et la conservation de l'environnement ainsi que la sécurité publique;
- d) qu'il néglige de répondre adéquatement à la crise actuelle du coût de la vie et de prendre des mesures à l'égard de l'endettement croissant de la province et des répercussions de la hausse des coûts d'intérêt;
- e) qu'il ne rend pas entièrement compte des coûts des décisions qu'il a prises et des dépenses qu'il a engagées depuis le 3 octobre 2023;
- f) qu'il trahit la confiance que les Manitobains lui ont accordée, comme le démontrent toutes ces actions,

et que le gouvernement provincial ait, de ce fait, perdu la confiance de l'Assemblée et de la population du Manitoba.

Le débat se poursuit sur l'amendement.

MM. KING et DEVGAN, M<sup>mes</sup> BYRAM et DELA CRUZ, MM. SCHULER, NESBITT et WOWCHUK ainsi que M. le *premier ministre* KINEW interviennent. L'amendement, mis aux voix, est rejeté à la majorité.

La motion principale, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

**POUR**

ALTOMARE  
ASAGWARA  
BLASHKO  
BRAR  
BUSHIE  
CABLE  
CHEN  
CROSS  
DELA CRUZ  
DEVGAN  
KENNEDY  
KINEW  
KOSTYSHYN  
LATHLIN  
LOISELLE  
MALOWAY

MARCELINO  
MOROZ  
MOSES  
MOYES  
NAYLOR  
OXENHAM  
PANKRATZ  
REDHEAD  
SALA  
SANDHU  
SCHMIDT  
SCHOTT  
SIMARD  
SMITH  
WASYLIW  
WIEBE .....32

**CONTRE**

BALCAEN  
BEREZA  
BYRAM  
COOK  
GOERTZEN  
GUENTER  
HIEBERT  
JACKSON  
JOHNSON  
KHAN  
KING

LAGASSÉ  
LAMOUREUX  
NARTH  
NESBITT  
PERCHOTTE  
PIWNIUK  
SCHULER  
STEFANSON  
STONE  
WHARTON  
WOWCHUK.....22

---

La séance est levée à 16 h 34 et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

Tom Lindsey